

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 14 avril 2017**

Convocation du 08 avril 2017

Le conseil municipal de Marcilly-les-Buxy s'est réuni le vendredi 14 avril 2017 à 20 heures 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Billon, Maire.  
Etaient présents : Mmes, , VIET, GOYARD, JAILLET, SALIEGE MM BILLON, MARILLIER,, , SIXDENIER, VERNOT,  
Etait excusés : Mme GILLES RICHARD MM PACAUD MONNERET (pouvoir à M. VERNOT)  
Mme JAILLET est nommée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 24 mars 2017.

### **Vote du compte administratif et du compte de gestion 2016 – budget annexe Cheval blanc**

Le compte de gestion dressé par le comptable de la commune et le compte administratif de l'année 2016 sont adoptés à l'unanimité par 08 voix pour. Ils font ressortir les résultats suivants :

➤ **Excédent de fonctionnement : 1082.50€**

Le résultat de fonctionnement est affecté de la façon suivante au budget primitif 2017 :€

➤ **Compte 002 : Excédent de fonctionnement reporté : 1082.50€**

### **Vote du budget primitif 2017 – budget annexe Cheval Blanc**

Il est voté à l'unanimité par 9 voix pour. Il s'élève à :

➤ **Section de fonctionnement : 8 387€**

### **Vote du compte de gestion et compte administratif 2016 – budget annexe Boulangerie**

Le compte de gestion dressé par le comptable de la commune et le compte administratif de l'année 2016 sont adoptés à l'unanimité par 08 voix pour. Ils font ressortir les résultats suivants :

➤ **Excédent de fonctionnement : 3393.92€**

Le résultat de fonctionnement est affecté de la façon suivante au budget primitif 2017 :€

➤ **Compte 002 : Excédent de fonctionnement reporté : 3 393.92€**

### **Vote du budget primitif 2017 – budget annexe Boulangerie**

Il est voté par 6 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention. Il s'élève à :

➤ **Section de fonctionnement : 7 453€**

### **Vote du compte de gestion et compte administratif 2016- budget annexe commerce de proximité**

Le compte de gestion dressé par le comptable de la commune et le compte administratif de l'année 2016 sont adoptés à l'unanimité par 08 voix pour. Ils font ressortir les résultats suivants :

➤ **Excédent de fonctionnement 293.51€**

➤ **Déficit d'investissement :: 513.62€€**

Ces résultats seront repris au budget primitif 2017 de la commune, compte-tenu de la dissolution de ce budget annexe.

### **Vote du compte de gestion et compte administratif 201 – budget assainissement**

Le compte de gestion dressé par le comptable de la commune et le compte administratif de l'année 2016 sont adoptés à l'unanimité par 08 voix pour. Ils font ressortir les résultats suivants :

- **Excédent de fonctionnement**            **5 739.48€**
- **Excédent d'investissement ::**        **37 140.97€**

### **Vote de la redevance d'assainissement 2017**

Le conseil municipal fixe la redevance d'assainissement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à :

- ✓ **Part fixe :**            **63 €**
- ✓ **-Le m3 :**            **0.85 €**

### **Vote du budget primitif 2017 – budget assainissement**

Il est voté à l'unanimité par 09 voix pour. Il s'élève à :

- **Section de fonctionnement :**        **48 487€**
- **Section d'investissement :**        **59 157€**

### **Vote des taux d'imposition 2017**

Le conseil municipal décide d'appliquer une augmentation de 2.20 % sur les taux d'imposition, pour l'année 2017.

Les taux sont fixés à :

- ✓ **Taxe d'habitation :**                    **12.14 %**
- ✓ **Taxe foncière (bâti) :**                **12.37 %**
- ✓ **Taxe foncière (non bâti) :**        **46.99 %**

### **Vote du budget primitif 2017**

Il est voté à l'unanimité par 09 voix pour. Il s'élève à :

- **Section de fonctionnement :**        **530 790€**
- **Section d'investissement :**        **611 184€**

Le conseil municipal souhaite souscrire un prêt pour rembourser la somme de 40 000<sup>€</sup> qui a été tirée sur la ligne de trésorerie, pour financer l'acquisition de la maison Broussolle. Béatrice SALIEGE demandera à la Caisse d'Epargne une proposition au même taux que le prêt (1.35%) pour les travaux à l'épicerie.

### **Création d'un budget annexe pour le commerce « Epicerie »**

Dans le cadre de la création d'un commerce de proximité dans les anciens locaux de la poste, le conseil municipal décide par 7 voix pour et 2 voix contre de créer un budget annexe « Epicerie »

Il vote le budget primitif 2017, par 7 voix pour et 2 voix contre, qui s'élève à :

- **Section de fonctionnement :**        **1 200€**
- **Section d'investissement :**        **63 000€**

### **Informations diverses**

La cabine téléphonique transformée en lieu d'échange de livres est dénommée « Cabiblio ».

Elle sera installée sur la place des commerces. Florent MARILLIER s'occupe de la signalétique.

Gilles SIXDENIER réalise les étagères.

Suite à la demande de subvention de la classe de CE et CM pour une sortie au château de GUEDLON, le conseil municipal rappelle que la subvention versée à l'association « Les Petits Loups de Marcilly les Buxy » a été augmentée de 200€ en 2016. De ce fait, il n'attribuera pas de subvention supplémentaire pour cette sortie scolaire.

Le conseil municipal valide que les travaux d'entretien dans les bois communaux seront réalisés par les personnes prenant des affouages.

Les membres du conseil municipal,